

www.r-eshop.com

LONGE ARMEE

PRIMERA PRIM



Lire attentivement la notice



Fabrication française



Fabricant

La présente notice explique comment utiliser cette longe.

Lire attentivement et comprendre cette notice avant la première utilisation est un préalable indispensable à un usage efficace et sécuritaire de ce produit.

Il est important que l'utilisateur prenne connaissance des mises à jour et informations concernant le produit.

L'utilisateur doit être en parfaite condition physique et médicale pour utiliser cet équipement. Une mauvaise utilisation de votre longe peut entraîner des dangers graves voire mortels.

Pour optimiser la sécurité de l'utilisateur, cette notice est rédigée dans la langue officielle du pays d'utilisation. Si le produit est revendu hors du pays de destination, le revendeur doit fournir cette notice rédigée dans la langue officielle du pays d'utilisation de ce produit.

En cas de doute ou d'incompréhension, contactez R : contact@r-eshop.com.

CHAMP D'APPLICATION :

Longe EN 358 : 2018 destinée aux travaux en hauteur. Cette longe de maintien est un EPI (Equipement de Protection Individuelle) contre les chutes de hauteur de catégorie 3.

Ce produit doit être utilisé uniquement par des personnes formées à l'utilisation de ce matériel ou par un utilisateur directement supervisé par une personne formée à l'utilisation de ce matériel. Dans le contexte spécifique de l'élagage (travail en hauteur dans les arbres), la réglementation du travail prévoit que chaque opérateur ait suivi une formation aux techniques de grimper, déplacement et sauvetage. Il convient que cet équipement soit réservé à l'usage d'une seule personne.

PRÉCAUTIONS D'USAGE :

La longe ne peut être utilisée au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle elle est prévue à savoir une longe de maintien, lorsqu'un autre ancrage est mis en place, la longe peut être aussi utilisée pour le maintien et la stabilisation au poste de travail. Attention à ne pas mettre votre longe en contact avec des produits chimiques, les UV, les sources de chaleur importantes, les supports agressifs, les arêtes vives, etc.

La longe de maintien ne doit être utilisée que par une seule personne, à l'exception des phases de sauvetage où l'ensemble de la chaîne de sécurité doit être vérifiée et jugée solide. Avant et pendant l'utilisation, il convient de considérer les mesures à prendre pour un sauvetage sûr et efficace.

Lorsque le dispositif d'ancrage est utilisé en tant que partie d'un système antichute, l'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur lors de l'arrêt d'une chute, à une valeur maximale de 6 kN.

La longe de maintien doit être utilisée uniquement pour un équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur et de maintien au travail et non comme un équipement de levage. En utilisant un système de maintien au travail, l'utilisateur compte normalement sur l'équipement pour assurer son support, et qu'il est donc essentiel de considérer la nécessité d'utiliser un dispositif de sécurité, par exemple un système d'arrêt des chutes.

Dans un système d'arrêt des chutes, il est essentiel, pour des raisons de sécurité, de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail avant chaque utilisation possible, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute.

L'utilisation de plusieurs articles dans lesquels la fonction de sécurité de l'un des articles est affectée par la fonction de sécurité d'un autre article ou interfère avec celle-ci est susceptible de créer un grave danger.

Les températures maximales d'utilisation et de stockage de votre longe sont comprises entre -40°C et +80°C.

Cet équipement peut être géré et attribué de manière collective (par des opérateurs multiples), dans ce cas précis, il est important de désigner une personne responsable de son entretien et de sa vérification après chaque utilisation.



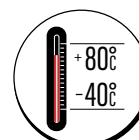
CE + Norme



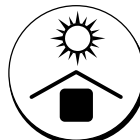
Niveau EPI



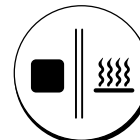
Stocker dans un endroit ventilé



Température mini, maxi



Stocker à l'abri des UV



Tenir à distance des sources de chaleur



Ne pas exposer aux produits chimiques



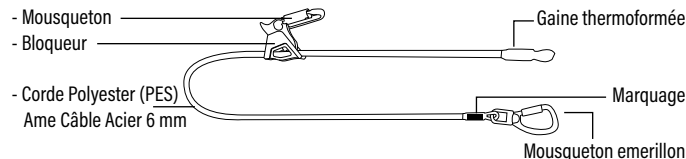
Tenir hors de portée des objets tranchants

MISE EN SERVICE :

Avant la première utilisation, il est important d'examiner la longueur de votre longe, de réaliser une vérification et d'établir une fiche de suivi de l'EPI (fiche de vie).

ENTRETIEN :

En cas de nettoyage ou de désinfection de la longe, ne pas utiliser de produits agressifs qui pourraient altérer voire détruire les fibres. Préférer les produits doux type savon neutre. Rincer abondamment à l'eau claire (maxi 30°C) sans utiliser de nettoyeur haute pression. Ne pas sécher votre longe près d'une source de chaleur importante (radiateur, cheminée, poêle...) ou en plein soleil.

NOMENCLATURE :**STOCKAGE ET TRANSPORT :**

Votre équipement doit être stocké dans un endroit sec et ventilé à l'abri de la lumière. Evitez de laisser votre longe humide dans un sac sans aération.

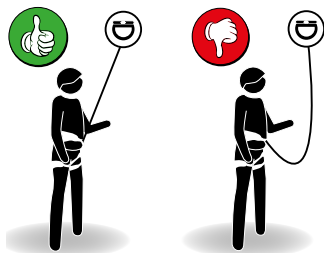
Pour le transport il est préférable d'utiliser un sac pour éviter tous contacts avec des produits agressifs et les outils de coupe.

Vérifier la date de péremption suite à une longue durée de stockage.



INSTALLATION :

La longe de maintien doit être assujettie à un point d'ancrage situé au minimum au niveau de la taille ou au dessus du grimpeur. Elle doit satisfaire aux exigences de la norme EN 358 : 2018 et avoir une résistance minimum de 12 à 15 kN. Il est essentiel pour la sécurité que le dispositif ou le point d'ancrage soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au maximum le risque de chutes et la hauteur de chute. Le harnais anti-chute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes, vous devez connecter votre longe de maintien sur les points anti-chute du harnais marqués «A». La longe doit être maintenue tendue pour limiter le déplacement libre à 0,6 m maximum. Attention dangers : la longe de maintien au travail ne doit pas être installée sur des pièces coupantes, des arêtes vives, des matériaux abrasifs...



VÉRIFICATION PÉRIODIQUE ET SYSTÉMATIQUE :

Vérification périodique :

Votre longe est un EPI (Equipeement de Protection Individuelle) de catégorie 3, contre les chutes de hauteur, à ce titre elle est soumise à une vérification obligatoire. Ce contrôle approfondi doit être réalisé au moins une fois tous les 12 mois par une personne compétente ou après un incident survenu sur votre matériel. Cette fréquence doit être adaptée en fonction du type et de l'intensité d'utilisation. Le vérificateur doit mentionner la date à laquelle le matériel a été vérifié et apposer son nom, sa signature et la date du prochain contrôle sur le rapport de vérification. Si cet équipement est utilisé de manière collective, une vérification approfondie doit être réalisée par une personne reconnue compétente après chaque utilisation et avant le retour au stock magasin.

Vérification systématique :

L'utilisateur doit vérifier l'état de ses EPI avant, pendant et après chaque utilisation.

#Avant utilisation :

Contrôlez visuellement et tactilement votre longe sur toute sa longueur pour détecter d'éventuelles traces d'altérations nécessitant un contrôle approfondi. Effectuez un contrôle visuel des coutures de sécurité (fils sectionnés ou distendus...) et le bon fonctionnement du tendeur réglable de longe.

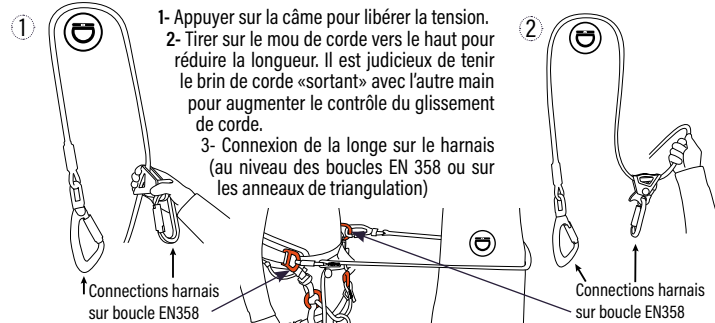
#Pendant l'utilisation :

Soyez attentifs au bon fonctionnement de votre matériel, à la bonne compatibilité des autres équipements utilisés avec votre longe. Ne pas positionner votre longe sur des arêtes tranchantes ou des supports abrasifs, cela pourrait fortement l'endommager. Faire en sorte que le tendeur de longe ne soit pas exposé à des déclenchements involontaires.

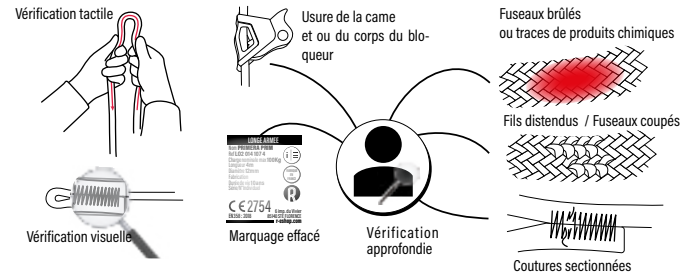
#Après utilisation :

Un contrôle visuel et tactile de votre longe doit être réalisé après chaque utilisation de manière à détecter d'éventuels défauts.

UTILISATION



VÉRIFICATIONS



ORGANISATION DES SECOURS :

Le travail en hauteur est générateur de risque.

Lorsqu'il est fait usage d'équipement de protection contre les chutes de hauteur un travailleur ne doit jamais rester seul afin de pouvoir être secouru.

Seule une personne en bonne santé est en mesure de réagir efficacement à une situation d'urgence. Pour les activités de travail en hauteur, le chantier doit être organisé de telle sorte qu'un secours puisse être porté au grimpeur en détresse dans un délai compatible avec la préservation de sa santé.

REGISTRE EPI ET FICHE DE VIE :

Lors de la réception de votre longe, avant sa mise en service ou son stockage, il est impératif d'établir une fiche de vie. Celle-ci est consignée dans un registre EPI avec la notice du produit et le rapport de vérification. Les informations suivantes doivent figurer sur la fiche de vie (liste non exhaustive) : nom du produit, nom du fabricant, date d'achat, date de mise en service, durée de vie, numéro de série, longueur...

COMPATIBILITÉ :

Vérifiez la compatibilité de n'importe quel autre composant à utiliser avec votre longe. Assurez-vous que votre longe ne soit pas en contact avec des arêtes tranchantes, des bavures sur les composants métalliques, des produits oxydés ou autres pouvant altérer la résistance de votre matériel.

MARQUAGE :

Votre longe doit être munie d'un marquage (exigence selon les normes EN 358 et EN 365). Cf. ci-contre descriptif d'une étiquette. Si votre marquage s'est effacé ou détaché de votre longe, vous pouvez le refaire avec le « kit marquage » prévu à cet effet. Vous le trouverez sur le site www.r-eshop.com.

RÉPARATION :

Il est formellement interdit de modifier votre EPI. Toute modification ou toute adjonction sur votre équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit du fabricant. S'il est nécessaire d'intervenir sur votre équipement, vous devez systématiquement suivre le mode opératoire du fabricant et ne remplacer la (ou les) pièce(s) que par les références indiquées par le fabricant sur la notice (cf. schéma ci-contre) ou sur le site internet : www.r-eshop.com.

Si votre mousqueton d'extrémité est à rebuter, vous pouvez le remplacer par un mousqueton EN 362. Pour information nous vous rappelons que pour les travaux d'élagage, la note de service DGFAR/SDTE/N 2007-5018 du 27 juin 2007 préconise l'utilisation de connecteurs à trois mouvements d'ouverture à fermeture automatique.

DURÉE DE VIE :

La durée de vie théorique maximale de votre longe est de 10 ans à partir de la date de fabrication. Cette durée de vie peut être diminuée en fonction de son utilisation (fréquence, milieux, intensité, stockage, entretien...) ou suite à une altération majeure.

GARANTIE :

La société R garanti ce produit pour une durée de 3 ans à compter de la date d'achat. Cette garantie est valable pour les défauts de fabrication et les matériaux utilisés. La garantie ne couvre pas ce produit pour une usure normale, un entretien et stockage inapproprié, les dommages accidentels, la négligence, les modifications ou réparations non conformes à la prescription du fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité concernant l'utilisation du produit pour laquelle il n'a pas été conçu.

MISE AU REBUT :

Un événement exceptionnel peut vous conduire à mettre votre longe au rebut, même après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnements : arêtes coupantes, milieux abrasifs, produits chimiques...).

La longe doit être rebutée quand :

- la date de validité est dépassée

- elle a subi une chute ou une traction importante

- la vérification périodique la déclare inapte

- vous n'avez et ne connaissez pas l'historique du produit

En cas de doute, ne pas utiliser le produit avant de l'avoir fait valider par une personne compétente.

En cas de mise au rebut, il est impératif de détruire votre EPI afin de ne plus l'utiliser.

RECYCLAGE :

Grâce à notre programme de recyclage, nous pouvons prendre en charge votre longe mise au rebut. Nous acceptons uniquement les produits de marque R.

Avant vos envois, il est préférable de nous contacter par mail à contact@r-eshop.fr.

Adresse : R, 2 impasse le Vivier, Sainte Florence, 85140 ESSARTS EN BOCAGE.



Durée de vie



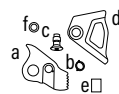
Garantie



Produit pris en charge
dans un programme de recyclage

Organisme notifié en
charge de l'examen UE de
type et de contrôle
module B et module C2 :
Alienor-Certification
21 rue Albert Einstein
86100 Châtelleraut
(numéro 2754)

MONTAGE DU BLOQUEUR POUR UNE RÉPARATION DE LA LONGE



Came (a)
Ressort (b)
Vis (c)
Corps de bloqueur (d)
Entretoise (e)
Rondelle (f)



Placer le ressort
dans la came
en positionnant
le téton dans le
petit trou. Insérer
l'entretoise au
centre du ressort.



Mettre la rondelle
autour de l'entre-
toise sur l'envers
de la came.
Placer la came en
suivant le sens
du dessin sur le
bloqueur.



Placer la se-
conde extrémité
du ressort dans
le petit trou
du corps du
bloqueur.



Appliquer sur la
vis du frein filet
Loctite n°2700.
Serrer à 18 Nm la
vis à l'aide d'une
clé dynamomé-
trique 6 pans
mâle de 5mm
pour vis CHC M5.

DESCRIPTION D'UNE ÉTIQUETTE

Désignation

Informations produit
(nom, longueur, diamètre,
date de fabrication, durée
de vie, référence produit,
numéro de série*)

Conforme au règlement
européen 2016/425

Norme et année de parution

LONGE ARMÉE
Nom **PRIMERA PRIM**
Ref **LO2 014 107 4**
Charge nominale max **100Kg**
Longueur **4m**
Diamètre **12mm**
Fabrication
Durée de vie **10ans**
Série **N°Individual**

CE 2754

EN 358 : 2018
85140 STE FLORENCE
r-eshop.com

Lire obligatoirement
la notice

Pays de fabrication

Fabricant

Adresse fabricant

N° de l'ON en charge du
suivi de production

*numéro de série / individuel :
25 06 19 S8 00001345

numéro incrémenté
contrôleur
année de fabrication
semaine de fabrication
jour de fabrication

FICHE DE SUIVI

Téléchargez le certificat de conformité du boudrier sur le shop www.r-eshop.com dans la fiche produit du boudrier

Modèle :

N° de série :

Vérificateur	Date de vérification	Apte	Rebut	Prochaine vérification	Signature